



# Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

## **AVIS PUBLIC**

ADOPTION DU **RÈGLEMENT #276-2023** DÉCRÉTANT  
LES TAUX DES TAXES ET LES TARIFS DE  
COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023 ET  
LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester,

QUE le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 le règlement 276-2023.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, aux heures habituelles d'ouverture, ou sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : [www.st-nazaire.ca](http://www.st-nazaire.ca)

Joanie Bolduc Pelchat

Directrice générale et greffière-trésorière

Donné à Saint-Nazaire, le 11 janvier 2023